

LE RÉCIT DE LA RÉÉCRITURE

*Comment la trilogie est passée
de l'essai à l'édition*

SECONDE ÉDITION

David Bories

À l'épreuve du flux — Une ontologie processuelle de la donnée
Le récit de la réécriture — Comment la trilogie est passée de l'essai à l'édition

Conçu et supervisé par David Bories — Albi, France.
Dirigé et rédigé par intelligence artificielle générative.

Seconde édition.

Octobre 2026.

Version 1.0.0, format poche.

© David Bories, 2026. Diffusé sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0). Tout usage, y compris commercial, est autorisé sous réserve de créditer l'auteur et la source.
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>

Le texte intégral de la trilogie et des pièces de la seconde édition est en libre accès sur <https://artisanat-de-la-donnee.fr>

contact@artisanat-de-la-donnee.fr

Table des matières

Le récit de la réécriture	1
<i>Comment la trilogie est passée de l'essai à l'édition</i>	1
Une trilogie terminée	1
Le document de consolidation	1
Les mots d'abord	2
Le troisième tome en premier	2
Les chapitres, lot par lot	3
L'assemblage	3
L'audit	4
La branche corrective	4
La preuve en question	4
La clôture	5
D'une édition à l'autre	5
L'auteur et les modèles	5
Repères	6

Le récit de la réécriture

Comment la trilogie est passée de l'essai à l'édition

« Non pas *“l'essai était fragile”*. L'essai portait ses réparations en dispersion ; l'édition les met au foyer. »

— Note de réédition, seconde édition

Une trilogie terminée

À l'été 2026, *À l'épreuve du flux* compte trois tomes achevés. Ils suivent la donnée depuis l'acte qui la constitue jusqu'au lecteur qui la reçoit, en passant par sa circulation. Une synthèse les accompagne, avec un lexique et une charte de traduction. Les images tiennent ensemble, du fleuve et du canal jusqu'à la fenêtre du lecteur.

Le livre s'était écrit par couches, comme le raconte *Le récit de l'essai* : chaque document en appelait un autre. Cette façon de faire lui avait donné son élan. Elle avait aussi laissé des marques. Des passages revenaient d'un tome à l'autre presque à l'identique. Une précaution posée dans un chapitre disparaissait dans le suivant, si bien qu'une proposition nuancée ici reparaisait plus loin sans sa nuance. Certaines images promettaient davantage que l'argument ne démontrait. Plusieurs renvois internes, enfin, pointaient vers le mauvais document.

Il ne s'agissait pas d'écrire un autre livre. L'intention était de reprendre celui-ci pour que ses distinctions tiennent et que sa progression se lise mieux.

Le document de consolidation

Le point de départ est un texte critique daté d'août 2026, *Consolider l'ontologie processuelle de la donnée*. Il relit les trois tomes à la lumière

d'autres disciplines et dresse la liste des objections qui lui paraissent décisives.

Ce texte a été relu à son tour. La revue qui en est sortie vérifie ses sources, retient des axes de travail et propose le plan d'une seconde édition, jusqu'à son nom. Une règle date de ce moment, et elle a tenu jusqu'à la fin du chantier : aucun changement de fond n'entre dans le texte sans l'arbitrage de l'auteur.

Les mots d'abord

Les premières sessions n'ont touché aucun chapitre. Elles ont produit des instruments.

La charte de réécriture fixe les règles du chantier. La première est simple : un concept se démontre en un seul lieu, et partout ailleurs le texte le rappelle en une phrase avant de renvoyer à ce lieu. La charte relève aussi seize formulations fortes de la première édition, auxquelles s'ajoutent trois motifs voisins, et décide pour chacune de la forme que l'édition accepte.

Les termes nouveaux ont été consignés dans un registre lexical, puis arbitrés un par un : *datum d'origine*, *occurrence*, *filiation*, *provenance*, les cinq états de la donnée, la *validité pour un usage*, la *responsabilité de la chaîne*, entre autres. Vingt et un sont devenus canoniques. Trois sont restés confinés à l'appareil formel.

La synthèse a cédé sa place au volume d'architecture, qui rassemble les thèses, le schéma d'ensemble et les formalismes. Libérés de cet appareil, les tomes ont pu garder leur langue d'essai et leurs images. Cette séparation compte parmi les choix qui donnent sa forme à l'édition.

Le troisième tome en premier

La reprise n'a pas suivi l'ordre des tomes. Elle a commencé là où l'enjeu était le plus lourd, au troisième, sur le rapport entre la trace, la donnée et la lecture.

La première édition laissait entendre qu'une donnée que personne ne lit redevient une trace. La seconde sépare l'existence d'une donnée de son actualisation par un lecteur, et décrit cinq états : constituée, accessible, intelligible, actualisée, opérante. Faute de lecteur, une donnée ne cesse pas d'être constituée. Elle peut rester hors d'atteinte, ou incomprise ; elle peut aussi être simplement laissée de côté. La lecture actualise quelque chose pour quelqu'un. Elle ne refait pas exister la donnée à chaque fois.

Cette correction a gagné toute la trilogie. Il a fallu reprendre ce qui se disait des données « vivantes », des automates, de la circulation et de la menace de la trace. L'image de la trace est restée, avec une autre portée : elle désigne désormais le cas extrême, la donnée que plus personne ne sait lire, et non le sort de toute donnée momentanément délaissée.

Les chapitres, lot par lot

Venaient ensuite les chapitres, repris par lots. Pour chacun, l'auteur avait sous les yeux le texte avant et après la correction ; il validait, refusait, ou demandait une autre formulation.

Au premier tome, la donnée a été distinguée plus nettement de l'acte qui la produit : c'est une entité constituée par un processus, qui a une histoire et que des relations maintiennent. Le prélèvement d'observation servait jusque-là de modèle implicite à toute donnée. Il a perdu ce privilège, car un relevé de température et un mariage inscrit à l'état civil ne naissent pas du même mécanisme, pas plus qu'une moyenne calculée sur d'autres chiffres. Le texte distingue maintenant les données observationnelles, institutionnelles et dérivées. La péremption a été précisée dans le même mouvement : une donnée ne devient pas mauvaise en vieillissant, sa validité se juge pour un usage donné.

Le deuxième tome a gagné en précision sur ce qui circule. Deux fichiers peuvent porter des occurrences d'une même donnée, alors qu'une transformation en produit une nouvelle, rattachée aux précédentes par une filiation. L'échange n'« accomplit » plus la donnée : il élargit sa disponibilité et ce qu'on peut en faire. Le torrent reste l'image de la circulation excessive, mais le texte y sépare désormais les débits, les capacités de traitement et la fenêtre de celui qui lit.

Dans le troisième, la lecture par une machine est traitée avec plus de prudence. Le texte ne se prononce plus sur la question du sens chez la machine. Il dit qu'une machine occupe une position d'où elle reprend ou traite une donnée, ce qui ne suffit pas à en faire un lecteur au sens fort. L'accent est mis sur la responsabilité : déléguer un traitement ne dispense personne de répondre des choix qui y sont faits. La fin de la trilogie développe aussi la boucle qui mène de l'observation à l'action. Les données servent à décider ; ce qui est décidé change le réel, qui laisse à son tour de nouvelles traces. La responsabilité porte alors sur toute la chaîne, et plus seulement sur le lecteur.

L'assemblage

Une session a réuni les trois tomes. Les préfaces méthodologiques, qui se répétaient d'un tome à l'autre, sont devenues une seule préface d'édition, et chaque tome s'ouvre maintenant sur un seuil d'une page. Les sections « Repères », en fin de document, portent les rappels et créditent ce qui est acquis ailleurs. Les renvois par numéro de document ont été vérifiés un à un.

La session suivante a terminé l'appareil. Les bibliographies raisonnées de la première édition ont été reprises et complétées : vingt-cinq renvois restés sans destination y trouvent leur cible. Le lexique a été consolidé, la charte de traduction mise à jour. Une note d'insertion a précisé ce qui, sur

le site, remplacerait quoi.

La réécriture avait supprimé, déplacé et ajouté. Elle n'avait pas seulement raccourci ; la matière était redistribuée pour que chaque passage ait une fonction précise.

À ce moment-là, l'édition semblait terminée.

L'audit

Elle ne l'était pas. Un audit éditorial externe a relu les treize pièces livrées, et son verdict commence ainsi : « L'édition n'est pas publiable en l'état. »

Il relevait quatre contradictions dans les définitions mêmes. La donnée y était tantôt une entité, tantôt un acte. Au premier tome, l'acte de lecture constituait une donnée à partir d'une trace, quand le troisième le réservait à l'actualisation d'une donnée déjà constituée. Le modèle observationnel passait pour le fondement de toute donnée alors que les trois familles le contredisaient. La traduction, enfin, figurait à la fois parmi les copies et parmi les filiations. S'y ajoutaient des affirmations factuelles qui débordaient leurs conditions de validité : des cas particuliers étaient devenus des lois.

L'audit dressait aussi la liste de ce qu'il ne fallait pas défaire. L'architecture tenait. Ce qui se contredisait, c'étaient certains énoncés.

La branche corrective

L'audit a ouvert une seconde campagne, numérotée de S18 à S23.

S18 a d'abord rendu l'audit vérifiable. Vingt-deux constats ont été instruits un par un. L'état exact des pièces a été fixé dans un manifeste d'intégrité, les décisions à prendre rassemblées dans un dossier d'arbitrages, et un plan a découpé la suite.

Le texte a été corrigé au cours des quatre sessions suivantes. S19 est revenue aux fondations doctrinales du premier tome et du volume d'architecture. En S20, il s'est agi de rendre cohérents les actes, l'identité et la circulation, jusque dans les lexiques et la traduction. Les affirmations factuelles ont été bornées à leurs conditions en S21, et la lisibilité a occupé S22. Cela représente environ cent vingt substitutions et huit ajouts, tous documentés.

S23 a réuni les derniers contrôles, les réparations restantes et la préparation de la livraison.

La preuve en question

Cette dernière phase a duré, parce que les contrôles eux-mêmes étaient en cause. Certains étaient trop littéraux : ils cherchaient une suite de

caractères là où il fallait reconnaître une idée. D'autres concluaient trop largement. Il a fallu corriger des instruments, revoir des jugements, et séparer ce qui était établi de ce qui restait en réserve.

Une notice bibliographique au nom de Lehmans, par exemple, ne renvoyait à aucune référence vérifiable. Elle a été retirée, avec l'accord de l'auteur. La mention d'Anne Lehmans et de Camille Capelle, qui renvoie à un travail identifié, est restée en place.

La clôture

Six bancs de contrôle ont été passés, des formulations jusqu'aux faits et à l'appareil, en passant par le lexique, les images et la cohérence doctrinale. Cinq sont conformes. Le sixième l'est avec huit réserves explicites : des citations à vérifier dans leur édition d'origine (Bergson, Naisbitt, la norme comptable IAS 38, une lettre de Peter Naur), et des contrôles qu'on ne pouvait faire qu'une fois l'édition publiée.

La livraison compte cinquante fichiers, dont les empreintes ont été contrôlées. Tous ne sont pas faits pour être lus : à côté des textes de l'édition, elle conserve les états de la première édition sur lesquels le chantier a travaillé, et les documents du chantier lui-même.

Le 2 octobre 2026, l'auteur a constaté la conformité avec réserves et prononcé la clôture.

D'une édition à l'autre

La seconde édition suit le même chemin que la première, de la source jusqu'au lecteur, avec les mêmes images et la même langue du canal. Ce qui change, c'est la précision. Des opérations que la première confondait sont désormais séparées, avec leurs conditions. Les démonstrations sont mieux réparties, et l'on distingue plus nettement ce qui est acquis de ce qui reste ouvert. Ce travail de consolidation n'est pas présenté pour autant comme la preuve définitive des thèses.

La première édition reste consultable dans l'archive, telle qu'elle a paru, avec le récit de sa naissance.

L'auteur et les modèles

L'essai s'était écrit avec un seul modèle de langage. La réécriture en a mobilisé deux, aux rôles séparés. L'un, dans le rôle du rédacteur, a écrit l'ensemble du texte de la seconde édition. Tous les contrôles revenaient à l'autre, le contrôleur, qui examinait les livrables du rédacteur et formulait des recommandations. C'est sur ces recommandations que l'auteur a tranché, qu'il s'agisse des termes nouveaux, des lots de corrections, du retrait de la notice Lehmans ou de la clôture. Le crédit de l'édition le dit

en une ligne : conçue et supervisée par David Bories, dirigée et rédigée par intelligence artificielle générative.

Repères

Ce récit s'appuie sur la synthèse de la réécriture rédigée en fin de chantier et sur les pièces de la livraison — le document de consolidation et sa revue, la charte et le registre lexical, l'audit éditorial externe, les notes de session S1 à S23, le point d'étape du 13 septembre 2026 et la décision d'auteur du 2 octobre 2026. Ces pièces sont publiées avec la seconde édition, chacune avec son empreinte.

Le récit de la réécriture

—

À l'été 2026, la trilogie « À l'épreuve du flux » était achevée. Ce récit raconte comment elle a été reprise pour devenir la seconde édition, depuis un document de consolidation jusqu'à la clôture du 2 octobre 2026. Le chantier commence par le troisième tome, sur le rapport entre la donnée et sa lecture. Il semble terminé quand un audit le juge inachevé, et une seconde campagne de corrections s'ouvre.

Dans le fond, il dit ce qui a changé dans la trilogie, et pour quelles raisons.

Sur la forme, il montre comment le travail s'est partagé entre l'auteur et deux modèles de langage, l'un rédacteur, l'autre contrôleur.

Seconde édition, octobre 2026. Ce volume accompagne la seconde édition de la trilogie. Il fait pendant au récit de l'essai, qui racontait la naissance de la première ; ce dernier se trouve dans l'archive de la première édition, sur artisanat-de-la-donnee.fr.